

المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
المركز الإستشفائي الجامعي ابن سينا

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Sina

LA DIRECTION

DCHUIS/DRHDP/SGC/2025
N° 02/2025



ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ
ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ
ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ
ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ

Rabat :05 /06/2025

DECISION D'APPEL A CANDIDATURE
Pour pourvoir au poste de Directeur de l'Hôpital AR ARAZI.

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Sina ;
Vu la loi n°70.13 relative aux Centres Hospitalo-Universitaires promulguée par le Dahir n°1.16.62 du 17 Chaâbane 1437 (24/05/2016) ;
Vu le Décret n° 2.17.589 du 09 Kâada 1439 (23 juin 2018) pris pour son application ;
Vu le décret n° 2.03.535 du 27 Rabia II (28/06/2003) portant statut particulier du personnel des Centres Hospitaliers;
Vu la décision du 09 Mars 2018 du Ministre de la Santé fixant l'organisation Administrative du Centre Hospitalo-Universitaires Ibn Sina, approuvée par le conseil d'administration du 30/05/2018 ;
Vu le décret n° 2.11.681 du 28 Hijja 1432 (25/11/2011) relatif aux modalités de nomination des Chefs de Divisions et des Chefs de Services dans les Administrations Publiques ;
Vu la Circulaire n° 7/2013 du 29 Avril 2013 de Monsieur le Chef du Gouvernement relative à la nomination aux postes de responsabilité au sein des Etablissements Publics ;

DECIDE

Article Premier : Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Sina lance un appel à candidature pour pourvoir au poste de Directeur de l'Hôpital ARRAZI.

Article Deux : Cet appel à candidature est ouvert aux candidats intéressés parmi :

Les Enseignants de la Faculté de Médecine et de Pharmacie et de la Faculté de Médecine Dentaire (Professeurs d'Enseignement Supérieur et Professeurs Agrégés)

Article Trois : Les candidats intéressés doivent déposer au Secrétariat général au plus tard le 16/06/2025 sous pli fermé leurs dossiers de candidature composés des pièces suivantes :

- Une demande manuscrite du candidat;
- Un Curriculum Vitae comportant ses compétences et son parcours professionnel ;
- Un projet de travail et de méthodologie, proposé par le candidat illustrant sa stratégie de gestion et de développement pour le poste pour lequel il postule.

Article Quatre : Une commission sera désignée par M. le Directeur du Centre Hospitalo - Universitaire Ibn Sina pour sélectionner les dossiers des candidats remplissant les conditions de candidature et l'entretien avec les candidats.

Article Cinq : Cette décision est publiée sur les sites : services Publics www.service-public.ma -www.churabat.ma et affichée au siège de la Direction du CHUIS et aux Etablissements Hospitaliers relevant du CHUIS. ✓

 Le Directeur du Centre
Hospitalo-Universitaire
Ibn Sina
Pr. Raouf MOHSINE